

Image not found or type unknown



décès de l'employeur avant embauche

Par **stephlg**, le **08/11/2011** à **21:06**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment cela se passe lorsqu'un patron décède le jour d'une embauche. En effet, un ami a donné sa démission en vue d'une embauche ailleurs mais malheureusement, le patron de la nouvelle société est décédé alors que son contrat n'a pas encore signé. Peut-il prétendre au chômage du fait du décès de son futur employeur ?

merci pour votre réponse rapide

Par **P.M.**, le **08/11/2011** à **23:08**

Bonjour,

Cela m'étonnerait que Pôle Emploi accorde l'indemnisation en absence de toute promesse d'embauche même si la démission intervient après 3 ans d'affiliation continue...